



AIDE AUX TRANSPORTS AUX ETUDIANTS

Cette aide concerne les étudiants se déplaçant dans les transports en commun de leur domicile vers leur établissement scolaire, en région PACA uniquement.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

- Demande d'aide**
- Les justificatifs d'abonnement souscrit**
- 1 pièce d'identité (original + photocopie)**
- 1 Certificat de scolarité (année scolaire en cours)**
- 1 Justificatif de domicile des représentants légaux de moins de 3 mois :
électricité, eau, impôts, téléphone fixe (original + photocopie)**
- 1 Copie du livret de famille ou du jugement de divorce fixant le lieu de
résidence de l'enfant (joindre original pour vérification)**
- 1 Relevé d'Identité Bancaire**

L'ENSEMBLE DU DOSSIER DOIT ETRE DEPOSE AU SERVICE SCOLAIRE

Aucune photocopie ne sera effectuée sur place. Présenter les originaux des documents pour vérification.

Identification :

- Nom :
- Prénom : Date de Naissance :
- Adresse :
- Téléphone :
- Mail :

Etablissement scolaire fréquenté :

- Ecole ou établissement scolaire :
- Classe :

Situation de l'administré

Paiement Abonnement	50 %	Montant dû (Maximum 200 €)

Date :

Signature de l'administré :

Décision de l'administration :

Avis

➤ Favorable

➤ Défavorable

Date : / /

Signature :

Le dossier doit être déposé en Mairie
au service des affaires scolaires